

VILLE DE MONTVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 septembre 2021 à 19 h en session ordinaire, en Mairie de Montville, sous la présidence de Mme Anne-Sophie CLABAUT, Maire.

Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

1) Organisation des rythmes scolaires – Rentrée de septembre 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0) :

- émet un avis favorable au maintien à la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2021-2022,
- approuve le maintien de l'organisation scolaire suivante :

	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Horaires de classe du matin	8h30	11h30	8h30	11h30	8h30	11h30	8h30	11h30
Pause méridienne	11h30	13h	11h30	13h	11h30	13h	11h30	13h
Horaire de classe de l'après-midi	13h	16h	13h	16h	13h	16h	13h	16h

- dit que ce rythme entrera en vigueur pour les années scolaires 2021-2022, 2022- 2023 et 2023-2024,
- charge Madame le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

2) Convention de partenariat entre la Ville de Montville et Pôle Emploi

La Ville de Montville et Pôle Emploi travaillent ensemble depuis plusieurs années sur l'accompagnement des publics en recherche d'emploi, les recrutements et les événements de la commune en lien avec le marché de l'emploi local.

Aujourd'hui, ces deux acteurs complémentaires sur le territoire de Montville souhaitent formaliser leur collaboration par une convention, ayant pour but notamment la mise en place d'un salon annuel en ligne sur les recrutements et la participation à un salon de l'orientation, la communication des actions de Pôle Emploi, la participation aux commissions ou groupes de travail sur l'emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve la convention de partenariat entre Pôle Emploi et la Ville de Montville jointe en annexe à la présente délibération, qui prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2022,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer ainsi que toute reconduction ultérieure,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout avenant modifiant les termes de la présente convention.

3) Appel à projets – Recyclage foncier des friches en Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve la candidature de la commune de Montville à l'appel à projet « recyclage foncier des friches en Normandie » au titre de l'ancien site industriel Legrand,
- approuve le plan de financement prévisionnel qui présente un déficit d'opération de 2 285 000 € au 31 décembre 2024,
- dit que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2021 de la Ville et aux suivants,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à solliciter une demande de subvention auprès de l'État et des financeurs partenaires dans le cadre de l'appel à projets – recyclage foncier des friches en Normandie,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

4) Classement de voies dans le domaine public communal – Domaine des Bleuets et Domaine au Sel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0) :

- décide de reconnaître le classement dans le domaine public communal de la voie interne du Domaine des Bleuets dont la longueur est de 308 mètres,
- décide de reconnaître le classement dans le domaine public communal de la voie interne du Domaine au Sel dont la longueur est de 170 mètres,
- donne tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à ce classement.

5) Rapport annuel 2020 de VEOLIA Eau pour le contrat de concession du service public d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2020 de VEOLIA Eau, concessionnaire du service public d'assainissement collectif, sur la commune de Montville.

6) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr. Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.

7) Rapport d'activité 2020 de VEOLIA sur le service public d'assainissement non collectif

Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), de la présentation et de l'examen du rapport annuel 2020 de VEOLIA Eau relatif au service public d'assainissement non collectif.

8) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2020

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2020 qui sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr. Les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA.

9) ENEDIS-EDF – Compte rendu annuel d'activité 2020

Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu annuel d'activité 2020 d'ENEDIS-EDF.

10) Contrat de concession entre la Ville de Montville et GRDF – Compte rendu annuel d'activité 2020

Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0), de la présentation du compte rendu de concession 2020 de GRDF.

11) Modification du tableau des effectifs

Afin de tenir compte des besoins de la collectivité et des évolutions du personnel et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 26, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve les modifications du tableau des effectifs suivantes, à compter du 1^{er} octobre 2021 :

CATÉGORIE	FILIÈRE	GRADE	SUPPRESSION	CRÉATION
C	Technique	Adjoint technique		2